



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Lammerville

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 16/10/1986

Étendue de la protection : Eglise Notre-Dame (cad. AE 12)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.